Utilisateur Windows

|  |
| --- |
| 1 - Désagrégation de l'identité française  Observatoire du Risque Génocidaire  [Sous-titre du document] |

|  |
| --- |
| [Retour](https://www.org-coordination.fr/) |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| <https://www.org-coordination.fr/> [postmaster@org-coordination.fr](mailto:postmaster@org-coordination.fr) |  |  |

|  |  |
| --- | --- |
| TITRE DE L’EN-TÊTE Placez ici le texte qui présente votre organisation et décrit vos produits ou services. Ce texte doit être court et donner envie au lecteur d’en savoir plus sur les produits ou services que vous proposez. | TITRE DE L’EN-TÊTE Placez ici le texte qui présente votre organisation et décrit vos produits ou services. Ce texte doit être court et donner envie au lecteur d’en savoir plus sur les produits ou services que vous proposez. |
| Réalisé par l’équipe de l’Observatoire du Risque Génocidaire avec la participation des internautes. | |





**O.R.G.**

***Observatoire du Risque Génocidaire***

***Composé de trois volets avec dix items***

**1 - Désagrégation de l'identité française**

**13 – Atteintes aux valeurs et aux droits de la France**

**131 – Atteinte au patrimoine culturel, aux traditions et mode de vie français**

**132 – Dictature mondialiste et tribaliste**

Art 211-1 CP *Evoquer des conditions d'existence propres à éradiquer tout un groupe, ouverture sur l'atteinte à la vie, sureté des personnes.*

Art212-1 CP*Les actes de ségrégation commis dans le cadre d'un régime institutionnalisé d'oppression systématique et de domination d'un groupe racial sur tout autre groupe racial ou tous autres groupes raciaux et dans l'intention de maintenir ce régime*

\*Obligation pour les migrants qui demandent l'asile en France de déposer leur dossier dans le premier pays européen où ils sont entrés (règlement de Dublin)

**O.R.G.**

***Observatoire du Risque Génocidaire***

***Composé de trois volets avec dix items***

**1 - Désagrégation de l'identité française**

**11 – Occupation illégitime de l'espace public**.

**111 – Manifestations pro-migratoires non autorisées, soutenues par les lobbies, hostiles à la France et au peuple français**

Construction d’édifices cultuels non réglementaires, dévoyant la loi 1905 et/ou financés par des Etats ennemis de la France et des Français et soutien des institutions aux artistes ouvertement hostiles à la France

**112 – Entraves à la circulation**

Prières de rue, prêches coupables d’incitation à la haine, intimidation dans les immeubles, les quartiers, les transports, les services publics, harcèlement de rue, trafic illégaux, racket…

**12 – Graves atteintes aux personnes et aux biens**

**121 – Atteintes aux personnes**

Atteinte aux professionnels publics et libéraux de sécurité, de secours, de santé, d’éducation, etc.

**122 – Atteintes aux biens**

Atteinte à la propriété et outils de travail, pillages, destruction de biens publics et privés (bâtiments administratifs, écoles, abris-bus, magasins…)

Violation des symboles nationaux (outrage au drapeau, à l’hymne national, atteintes dégradantes au prestige international de capitale (hygiène, conditions sanitaires, sécurité…)

**123- Sort réservé aux femmes**

- violences morales

- violences physiques

**13 – Atteintes aux valeurs et aux droits de la France**

**131 – Atteinte au patrimoine culturel, aux traditions et mode de vie français**

Ensauvagement sociétal et institutionnel

Matérialisme, étau consumériste, clientélisme (lobbies, intérêts étrangers, fleurons industriels bradés)

Falsification de l’Histoire de France (abus des lois dites « mémorielles »), perversion des principes ancestraux.

**132 – Dictature mondialiste et tribaliste**

Atteinte à la souveraineté du Peuple (détournement du vote de 2005 sur le traité constitutionnel européen, dévoiement de notre démocratie en oligarchie, fraude sur la constitution du corps électoral, dérives et menaces sur la laïcité, risque de théocratie, contre-pouvoir des loges...).

Risque d'instauration légale de la charia par la voie électorale et de partition du territoire (annoncée par F. Hollande), instauration de zones de non droit, Mayotte, la Chapelle Pajol, mutilations cultuelles en augmentation, mariages cultuels forcés pouvant concerner des mineurs, polygamie de fait...).

Submersion migratoire organisée (pacte de Marrakech du 10/12/2018, légalisation des clandestins, accueil de migrants dublinés\*, faux réfugiés de guerre, rôle délétère de l'ONU)

Art 211-1 CP *Evoquer des conditions d'existence propres à éradiquer tout un groupe, ouverture sur l'atteinte à la vie, sureté des personnes.*

Art212-1 CP*Les actes de ségrégation commis dans le cadre d'un régime institutionnalisé d'oppression systématique et de domination d'un groupe racial sur tout autre groupe racial ou tous autres groupes raciaux et dans l'intention de maintenir ce régime*

\*Obligation pour les migrants qui demandent l'asile en France de déposer leur dossier dans le premier pays européen où ils sont entrés (règlement de Dublin)

**2 – Atteinte systémique à la vie et culture de mort**

**21 – Mise en joug systématique du peuple Français**.

 Art 211-1 CP : *Soumission à des conditions d'existence de nature à entraîner la destruction totale ou partielle du groupe.*

.

*[Tapez une citation prise dans le document, ou la synthèse d’un passage intéressant. Vous pouvez placer la zone de texte n’importe où dans le document et modifier sa mise en forme à l’aide de l’onglet Outils de dessin.]*

*[Tapez une citation prise dans le document, ou la synthèse d’un passage intéressant. Vous pouvez placer la zone de texte n’importe où dans le document et modifier sa mise en forme à l’aide de l’onglet Outils de dessin.]*

[**#1**](https://www.org-coordination.fr/blog-observatoire/index.php?article5/atteinte-a-nos-valeurs-et-nos-droits#c0005-1)**lundi 30 décembre 2019 - 08:22 - Berthelemy Audrey a dit :**

*J'ai écrit au curé de mon village parce que le clocher n'a pas été éclairé la nuit de Noël. Assez de ce reniement permanent de notre identité.*

[**#2**](https://www.org-coordination.fr/blog-observatoire/index.php?article5/atteinte-a-nos-valeurs-et-nos-droits#c0005-2)**lundi 30 décembre 2019 - 08:25 - Anne Vareyne a dit :**

*Bonjour Audrey,  
Vous avez bien fait!Il ne faut plus rien céder d'un pouce concernant le respect dû à notre identité.Ce reniement de Noël doit être vigoureusement combattu.*

[**#3**](https://www.org-coordination.fr/blog-observatoire/index.php?article5/atteinte-a-nos-valeurs-et-nos-droits#c0005-3)**05 janvier 2020 - 20:28 - Laurent33 a dit :**

[*https://observatoiredumensonge.files.wordpress.com/2019/12/lr-cassiau-3.jpeg*](https://observatoiredumensonge.files.wordpress.com/2019/12/lr-cassiau-3.jpeg) *Ah qu’il est triste de voir son pays décliner à ce point. Je ne parle pas de nos éternels et récurrents conflits sociaux dont nous sommes les seuls à porter haut et fort au travers de manifestations et grèves, la démonstration de force de notre pouvoir de négociation et de notre seul dialogue.*

*#6 mercredi 19 février 2020 - 17:38 - chardon a dit :*

*n marge de son discours sur le “séparatisme” islamiste, à Mulhouse, le président a été photographié juste à côté d’une femme en infraction avec la loi de 2010.*

**O.R.G.**

***Observatoire du Risque Génocidaire***

***Composé de trois volets avec dix items***

**1 - Désagrégation de l'identité française**

**11 – Occupation illégitime de l'espace public**.

**111 – Manifestations pro-migratoires non autorisées, soutenues par les lobbies, hostiles à la France et au peuple français**

Construction d’édifices cultuels non réglementaires, dévoyant la loi 1905 et/ou financés par des Etats ennemis de la France et des Français et soutien des institutions aux artistes ouvertement hostiles à la France

**112 – Entraves à la circulation**

Prières de rue, prêches coupables d’incitation à la haine, intimidation dans les immeubles, les quartiers, les transports, les services publics, harcèlement de rue, trafic illégaux, racket…

**12 – Graves atteintes aux personnes et aux biens**

**121 – Atteintes aux personnes**

Atteinte aux professionnels publics et libéraux de sécurité, de secours, de santé, d’éducation, etc.

**122 – Atteintes aux biens**

Atteinte à la propriété et outils de travail, pillages, destruction de biens publics et privés (bâtiments administratifs, écoles, abris-bus, magasins…)

Violation des symboles nationaux (outrage au drapeau, à l’hymne national, atteintes dégradantes au prestige international de capitale (hygiène, conditions sanitaires, sécurité…)

**123- Sort réservé aux femmes**

- violences morales

- violences physiques

**13 – Atteintes aux valeurs et aux droits de la France**

**131 – Atteinte au patrimoine culturel, aux traditions et mode de vie français**

**

*PREMIER VOLET*

*1er Observatoire de la désagrégation de l'identité française.*

*11- Occupation illégitime de l'espace public.*

*12 Graves atteintes aux personnes et aux biens*

*13 – Atteintes aux valeurs et aux droits de la France*

*[Tapez une citation prise dans le document, ou la synthèse d’un passage intéressant. Vous pouvez placer la zone de texte n’importe où dans le document et modifier sa mise en forme à l’aide de l’onglet Outils de dessin.]*

**O.R.G.**

***Observatoire du Risque Génocidaire***

***Composé de trois volets avec dix items***

**1 - Désagrégation de l'identité française**

**11 – Occupation illégitime de l'espace public**.

**111 – Manifestations pro-migratoires non autorisées, soutenues par les lobbies, hostiles à la France et au peuple français**

Construction d’édifices cultuels non réglementaires, dévoyant la loi 1905 et/ou financés par des Etats ennemis de la France et des Français et soutien des institutions aux artistes ouvertement hostiles à la France

**112 – Entraves à la circulation**

Prières de rue, prêches coupables d’incitation à la haine, intimidation dans les immeubles, les quartiers, les transports, les services publics, harcèlement de rue, trafic illégaux, racket…

**12 – Graves atteintes aux personnes et aux biens**

**121 – Atteintes aux personnes**

Atteinte aux professionnels publics et libéraux de sécurité, de secours, de santé, d’éducation, etc.

**122 – Atteintes aux biens**

Atteinte à la propriété et outils de travail, pillages, destruction de biens publics et privés (bâtiments administratifs, écoles, abris-bus, magasins…)

Violation des symboles nationaux (outrage au drapeau, à l’hymne national, atteintes dégradantes au prestige international de capitale (hygiène, conditions sanitaires, sécurité…)

**123- Sort réservé aux femmes**

- violences morales

- violences physiques

**13 – Atteintes aux valeurs et aux droits de la France**

**131 – Atteinte au patrimoine culturel, aux traditions et mode de vie français**

*Je veux insister sur les nombreux travers dans lesquels nous glissons dangereusement, à savoir les manipulations, les mensonges et l’instrumentalisation des faits et actes dont nous sommes dorénavant confrontés quasiment quotidiennement.*

*Mais que dire aussi de l’inversion des valeurs , de l’incohérence et de l’inéquité des différentes résolutions, démonstrations et actions politiques en faveur de telle ou telle idéologie, au détriment du bon sens, de la sincérité et du courage.*

*Là où se trouvaient les dernières résistances à ces folies débiles, là où résidaient les forces de repli à ces outrances où l’on pouvait faire œuvre utile d’honnêteté intellectuelle, de volontarisme et d’humanisme et j’ose le dire d’intelligence, on est en train de casser un magnifique jouet, fruit d’une histoire et de concepts forgés Je veux parler de la Police, dernière administration de l’ancien monde, comme ils disent. Autrefois, on avait des services compétents, des hommes valeureux qui produisaient au gré des vicissitudes leur travail sur des règles stables et conformes à la régulation d’une société.  au long des épreuves.*



*PREMIER VOLET*

*1er Observatoire de la désagrégation de l'identité française.*

*11- Occupation illégitime de l'espace public.*

*12 Graves atteintes aux personnes et aux biens*

*13 – Atteintes aux valeurs et aux droits de la France*

*[Tapez une citation prise dans le document, ou la synthèse d’un passage intéressant. Vous pouvez placer la zone de texte n’importe où dans le document et modifier sa mise en forme à l’aide de l’onglet Outils de dessin.]*

**O.R.G.**

***Observatoire du Risque Génocidaire***

***Composé de trois volets avec dix items***

**1 - Désagrégation de l'identité française**

**11 – Occupation illégitime de l'espace public**.

**111 – Manifestations pro-migratoires non autorisées, soutenues par les lobbies, hostiles à la France et au peuple français**

Construction d’édifices cultuels non réglementaires, dévoyant la loi 1905 et/ou financés par des Etats ennemis de la France et des Français et soutien des institutions aux artistes ouvertement hostiles à la France

**112 – Entraves à la circulation**

Prières de rue, prêches coupables d’incitation à la haine, intimidation dans les immeubles, les quartiers, les transports, les services publics, harcèlement de rue, trafic illégaux, racket…

**12 – Graves atteintes aux personnes et aux biens**

**121 – Atteintes aux personnes**

Atteinte aux professionnels publics et libéraux de sécurité, de secours, de santé, d’éducation, etc.

**122 – Atteintes aux biens**

Atteinte à la propriété et outils de travail, pillages, destruction de biens publics et privés (bâtiments administratifs, écoles, abris-bus, magasins…)

Violation des symboles nationaux (outrage au drapeau, à l’hymne national, atteintes dégradantes au prestige international de capitale (hygiène, conditions sanitaires, sécurité…)

**123- Sort réservé aux femmes**

- violences morales

- violences physiques

**13 – Atteintes aux valeurs et aux droits de la France**

**131 – Atteinte au patrimoine culturel, aux traditions et mode de vie français**



*PREMIER VOLET*

*1er Observatoire de la désagrégation de l'identité française.*

*11- Occupation illégitime de l'espace public.*

*12 Graves atteintes aux personnes et aux biens*

*13 – Atteintes aux valeurs et aux droits de la France*

*[Tapez une citation prise dans le document, ou la synthèse d’un passage intéressant. Vous pouvez placer la zone de texte n’importe où dans le document et modifier sa mise en forme à l’aide de l’onglet Outils de dessin.]*

**O.R.G.**

***Observatoire du Risque Génocidaire***

***Composé de trois volets avec dix items***

**1 - Désagrégation de l'identité française**

**11 – Occupation illégitime de l'espace public**.

**111 – Manifestations pro-migratoires non autorisées, soutenues par les lobbies, hostiles à la France et au peuple français**

Construction d’édifices cultuels non réglementaires, dévoyant la loi 1905 et/ou financés par des Etats ennemis de la France et des Français et soutien des institutions aux artistes ouvertement hostiles à la France

**112 – Entraves à la circulation**

Prières de rue, prêches coupables d’incitation à la haine, intimidation dans les immeubles, les quartiers, les transports, les services publics, harcèlement de rue, trafic illégaux, racket…

**12 – Graves atteintes aux personnes et aux biens**

**121 – Atteintes aux personnes**

Atteinte aux professionnels publics et libéraux de sécurité, de secours, de santé, d’éducation, etc.

**122 – Atteintes aux biens**

Atteinte à la propriété et outils de travail, pillages, destruction de biens publics et privés (bâtiments administratifs, écoles, abris-bus, magasins…)

Violation des symboles nationaux (outrage au drapeau, à l’hymne national, atteintes dégradantes au prestige international de capitale (hygiène, conditions sanitaires, sécurité…)

**123- Sort réservé aux femmes**

- violences morales

- violences physiques

**13 – Atteintes aux valeurs et aux droits de la France**

**131 – Atteinte au patrimoine culturel, aux traditions et mode de vie français**

.

**

*Période du 18 novembre 2019 au 5 mars 2020*

*[Tapez une citation prise dans le document, ou la synthèse d’un passage intéressant. Vous pouvez placer la zone de texte n’importe où dans le document et modifier sa mise en forme à l’aide de l’onglet Outils de dessin.]*

**O.R.G.**

***Observatoire du Risque Génocidaire***

***Composé de trois volets avec dix items***

**1 - Désagrégation de l'identité française**

**11 – Occupation illégitime de l'espace public**.

**111 – Manifestations pro-migratoires non autorisées, soutenues par les lobbies, hostiles à la France et au peuple français**

Construction d’édifices cultuels non réglementaires, dévoyant la loi 1905 et/ou financés par des Etats ennemis de la France et des Français et soutien des institutions aux artistes ouvertement hostiles à la France

**112 – Entraves à la circulation**

Prières de rue, prêches coupables d’incitation à la haine, intimidation dans les immeubles, les quartiers, les transports, les services publics, harcèlement de rue, trafic illégaux, racket…

**12 – Graves atteintes aux personnes et aux biens**

**121 – Atteintes aux personnes**

Atteinte aux professionnels publics et libéraux de sécurité, de secours, de santé, d’éducation, etc.

**122 – Atteintes aux biens**

Atteinte à la propriété et outils de travail, pillages, destruction de biens publics et privés (bâtiments administratifs, écoles, abris-bus, magasins…)

Violation des symboles nationaux (outrage au drapeau, à l’hymne national, atteintes dégradantes au prestige international de capitale (hygiène, conditions sanitaires, sécurité…)

**123- Sort réservé aux femmes**

- violences morales

- violences physiques

**13 – Atteintes aux valeurs et aux droits de la France**

**131 – Atteinte au patrimoine culturel, aux traditions et mode de vie français**

Ensauvagement sociétal et institutionnel

Matérialisme, étau consumériste, clientélisme (lobbies, intérêts étrangers, fleurons industriels bradés)

Falsification de l’Histoire de France (abus des lois dites « mémorielles »), perversion des principes ancestraux.

**132 – Dictature mondialiste et tribaliste**

Atteinte à la souveraineté du Peuple (détournement du vote de 2005 sur le traité constitutionnel européen, dévoiement de notre démocratie en oligarchie, fraude sur la constitution du corps électoral, dérives et menaces sur la laïcité, risque de théocratie, contre-pouvoir des loges...).

Risque d'instauration légale de la charia par la voie électorale et de partition du territoire (annoncée par F. Hollande), instauration de zones de non droit, Mayotte, la Chapelle Pajol, mutilations cultuelles en augmentation, mariages cultuels forcés pouvant concerner des mineurs, polygamie de fait...).

Submersion migratoire organisée (pacte de Marrakech du 10/12/2018, légalisation des clandestins, accueil de migrants dublinés\*, faux réfugiés de guerre, rôle délétère de l'ONU)

Art 211-1 CP *Evoquer des conditions d'existence propres à éradiquer tout un groupe, ouverture sur l'atteinte à la vie, sureté des personnes.*

Art212-1 CP*Les actes de ségrégation commis dans le cadre d'un régime institutionnalisé d'oppression systématique et de domination d'un groupe racial sur tout autre groupe racial ou tous autres groupes raciaux et dans l'intention de maintenir ce régime*

\*Obligation pour les migrants qui demandent l'asile en France de déposer leur dossier dans le premier pays européen où ils sont entrés (règlement de Dublin)

**2 – Atteinte systémique à la vie et culture de mort**

**21 – Mise en joug systématique du peuple Français**.

 Art 211-1 CP : *Soumission à des conditions d'existence de nature à entraîner la destruction totale ou partielle du groupe.*

.

*[Tapez une citation prise dans le document, ou la synthèse d’un passage intéressant. Vous pouvez placer la zone de texte n’importe où dans le document et modifier sa mise en forme à l’aide de l’onglet Outils de dessin.]*

*[Tapez une citation prise dans le document, ou la synthèse d’un passage intéressant. Vous pouvez placer la zone de texte n’importe où dans le document et modifier sa mise en forme à l’aide de l’onglet Outils de dessin.]*

*Certes, il y avait quelques erreurs, quelques franchissements de ligne rouge et quelques égarements mais ils étaient esseulés au milieu d’une philosophie bien tracée et voulue par un système unifié et séculaire réactif au modernisme essentiellement technique.  
  
Bref, les procédures étaient montées vaille que vaille dans un seul esprit, la constatation des infractions, la recherche et l’interpellation des auteurs et leur transmission aux juges. In fine, on incarcérait raisonnablement en fonction de la seule dangerosité de l’acte et du contrevenant.  
  
Petit à petit, depuis quarante ans et surtout ces dernières années, insidieusement puis grossièrement, cette institution a subi avec acharnement les différentes attaques du nouveau monde à l’image de la société.  
  
C’est ainsi que le management féodal, caporaliste dans une lente mais inéluctable protection des élites a corseté les divers rouages, faisant de l’organisation hiérarchique une pyramide immuable, défenseur de l’entre soit et du progressisme envahisseur.*

**O.R.G.**

***Observatoire du Risque Génocidaire***

***Composé de trois volets avec dix items***

**1 - Désagrégation de l'identité française**

**11 – Occupation illégitime de l'espace public**.

**111 – Manifestations pro-migratoires non autorisées, soutenues par les lobbies, hostiles à la France et au peuple français**

Construction d’édifices cultuels non réglementaires, dévoyant la loi 1905 et/ou financés par des Etats ennemis de la France et des Français et soutien des institutions aux artistes ouvertement hostiles à la France

**112 – Entraves à la circulation**

Prières de rue, prêches coupables d’incitation à la haine, intimidation dans les immeubles, les quartiers, les transports, les services publics, harcèlement de rue, trafic illégaux, racket…

**12 – Graves atteintes aux personnes et aux biens**

**121 – Atteintes aux personnes**

Atteinte aux professionnels publics et libéraux de sécurité, de secours, de santé, d’éducation, etc.

**122 – Atteintes aux biens**

Atteinte à la propriété et outils de travail, pillages, destruction de biens publics et privés (bâtiments administratifs, écoles, abris-bus, magasins…)

Violation des symboles nationaux (outrage au drapeau, à l’hymne national, atteintes dégradantes au prestige international de capitale (hygiène, conditions sanitaires, sécurité…)

**123- Sort réservé aux femmes**

- violences morales

- violences physiques

**13 – Atteintes aux valeurs et aux droits de la France**

**131 – Atteinte au patrimoine culturel, aux traditions et mode de vie français**

*[Tapez une citation prise dans le document, ou la synthèse d’un passage intéressant. Vous pouvez placer la zone de texte n’importe où dans le document et modifier sa mise en forme à l’aide de l’onglet Outils de dessin.]*

*On ne fait plus de la lutte contre la délinquance moyenne notamment, soit 90% des délits et crimes, une priorité mais une servitude obligée, à traiter à minima sans saveur, sans énergie, sans vitalité, en fait sans rien. Car le but n’est plus de s’opposer aux délinquants mais de les accompagner ou de suivre le mouvement, en hausse évidemment.  
  
On subit, on encaisse dans un délire total et dans un déni mortifère. Ce qui s’est traduit par plus d’administration, plus de virtuel, plus de communication creuse, plus de réunions , plus de tout ce qui justifie l’emploi d’individus à justifier leur salaire et leur poste faute de quoi ils n’auraient jamais existé dans le fonctionnement normal d’une organisation.  
  
Exit, les flics, les vrais, ceux qui n’ont de cesse le bien commun et public, la souffrance des victimes, les procédures bien écrites, les enquêtes bien ficelées.  
  
Cela n’intéresse plus personne, cela ne rapporte pas au contraire cela indispose.*



*PREMIER VOLET*

*1er Observatoire de la désagrégation de l'identité française.*

*11- Occupation illégitime de l'espace public.*

*12 Graves atteintes aux personnes et aux biens*

*13 – Atteintes aux valeurs et aux droits de la France*

**O.R.G.**

***Observatoire du Risque Génocidaire***

***Composé de trois volets avec dix items***

**1 - Désagrégation de l'identité française**

**11 – Occupation illégitime de l'espace public**.

**111 – Manifestations pro-migratoires non autorisées, soutenues par les lobbies, hostiles à la France et au peuple français**

Construction d’édifices cultuels non réglementaires, dévoyant la loi 1905 et/ou financés par des Etats ennemis de la France et des Français et soutien des institutions aux artistes ouvertement hostiles à la France

**112 – Entraves à la circulation**

Prières de rue, prêches coupables d’incitation à la haine, intimidation dans les immeubles, les quartiers, les transports, les services publics, harcèlement de rue, trafic illégaux, racket…

**12 – Graves atteintes aux personnes et aux biens**

**121 – Atteintes aux personnes**

Atteinte aux professionnels publics et libéraux de sécurité, de secours, de santé, d’éducation, etc.

**122 – Atteintes aux biens**

Atteinte à la propriété et outils de travail, pillages, destruction de biens publics et privés (bâtiments administratifs, écoles, abris-bus, magasins…)

Violation des symboles nationaux (outrage au drapeau, à l’hymne national, atteintes dégradantes au prestige international de capitale (hygiène, conditions sanitaires, sécurité…)

**123- Sort réservé aux femmes**

- violences morales

- violences physiques

**13 – Atteintes aux valeurs et aux droits de la France**

**131 – Atteinte au patrimoine culturel, aux traditions et mode de vie français**

*Rendez vous compte, une affaire rondement menée avec précision, ardeur, compétence et courage obligerait les juges à incarcérer, les politiques à concevoir la nature des problèmes et surtout aux citoyens à abonder dans leurs croyances d’un laxisme généralisé, coupable et destructeur.*

*Alors on a robotisé et chloroformé les troupes de policiers en leur faisant croire qu’ils faisaient encore œuvre utile. Beaucoup ont démissionné dans leur tête mais également physiquement en se mettant en disponibilité.  
  
On laisse de côté tout cela, pertes et profits dans un silence bien orchestré avec la complicité des médias mainstream.  
  
Car la révolte des gilets jaunes a tout compris. Je parle des premiers actes des samedis de novembre et décembre. On trompe, on ment, on manipule et on finit par instrumentaliser. La Police n’a pas suivi le mouvement, il s’en est fallu de peu. Pour finalement se fourvoyer dans une violence rare et injuste pour certains de leurs actes, à l’image des tirs de LBD en plein visage.*

*[Tapez une citation prise dans le document, ou la synthèse d’un passage intéressant. Vous pouvez placer la zone de texte n’importe où dans le document et modifier sa mise en forme à l’aide de l’onglet Outils de dessin.]*



*PREMIER VOLET*

*1er Observatoire de la désagrégation de l'identité française.*

*11- Occupation illégitime de l'espace public.*

*12 Graves atteintes aux personnes et aux biens*

*13 – Atteintes aux valeurs et aux droits de la France*

**O.R.G.**

***Observatoire du Risque Génocidaire***

***Composé de trois volets avec dix items***

**1 - Désagrégation de l'identité française**

**11 – Occupation illégitime de l'espace public**.

**111 – Manifestations pro-migratoires non autorisées, soutenues par les lobbies, hostiles à la France et au peuple français**

Construction d’édifices cultuels non réglementaires, dévoyant la loi 1905 et/ou financés par des Etats ennemis de la France et des Français et soutien des institutions aux artistes ouvertement hostiles à la France

**112 – Entraves à la circulation**

Prières de rue, prêches coupables d’incitation à la haine, intimidation dans les immeubles, les quartiers, les transports, les services publics, harcèlement de rue, trafic illégaux, racket…

**12 – Graves atteintes aux personnes et aux biens**

**121 – Atteintes aux personnes**

Atteinte aux professionnels publics et libéraux de sécurité, de secours, de santé, d’éducation, etc.

**122 – Atteintes aux biens**

Atteinte à la propriété et outils de travail, pillages, destruction de biens publics et privés (bâtiments administratifs, écoles, abris-bus, magasins…)

Violation des symboles nationaux (outrage au drapeau, à l’hymne national, atteintes dégradantes au prestige international de capitale (hygiène, conditions sanitaires, sécurité…)

**123- Sort réservé aux femmes**

- violences morales

- violences physiques

**13 – Atteintes aux valeurs et aux droits de la France**

**131 – Atteinte au patrimoine culturel, aux traditions et mode de vie français**

*Tout cela au milieu d’une déconfiture incroyable d’un pays en déliquescence totale, voulue par une politique oublieuse de sa morale, de ses devoirs et de ses engagements.  
  
Alors je vous propose ces deux livres qui constituent certainement des éléments de réflexion et de réponse, modestement.  
  
Je vous laisserai découvrir comment la hiérarchie lutte efficacement contre les suicides dans la Police … vous découvrirez le personnage véridique de Ma Dalton Directrice sur Bordeaux qui deviendra plus tard la Directrice de l’IGPN , la Police des Police chargée notamment des violences policières. Quel merveilleux exemple d’humanisme et de compétence, comme un résumé caricatural.*

[**#4**](https://www.org-coordination.fr/blog-observatoire/index.php?article5/atteinte-a-nos-valeurs-et-nos-droits#c0005-4)**vendredi 10 janvier 2020 - 21:00 - Trop c'est Trop ! a dit :**

*Objet : Une société en pleine évolution  
Non, vous ne cauchemardez pas, ce n’est pas une infox, une “fake news”. Vous avez bien lu : durant la cohue engendrée par la grève contre la réforme des retraites, les employés de la SNCF (qui gère ce selon leur sexe.*

*[Tapez une citation prise dans le document, ou la synthèse d’un passage intéressant. Vous pouvez placer la zone de texte n’importe où dans le document et modifier sa mise en forme à l’aide de l’onglet Outils de dessin.]*



*PREMIER VOLET*

*1er Observatoire de la désagrégation de l'identité française.*

*11- Occupation illégitime de l'espace public.*

*12 Graves atteintes aux personnes et aux biens*

*13 – Atteintes aux valeurs et aux droits de la France*

**O.R.G.**

***Observatoire du Risque Génocidaire***

***Composé de trois volets avec dix items***

**1 - Désagrégation de l'identité française**

**11 – Occupation illégitime de l'espace public**.

**111 – Manifestations pro-migratoires non autorisées, soutenues par les lobbies, hostiles à la France et au peuple français**

Construction d’édifices cultuels non réglementaires, dévoyant la loi 1905 et/ou financés par des Etats ennemis de la France et des Français et soutien des institutions aux artistes ouvertement hostiles à la France

**112 – Entraves à la circulation**

Prières de rue, prêches coupables d’incitation à la haine, intimidation dans les immeubles, les quartiers, les transports, les services publics, harcèlement de rue, trafic illégaux, racket…

**12 – Graves atteintes aux personnes et aux biens**

**121 – Atteintes aux personnes**

Atteinte aux professionnels publics et libéraux de sécurité, de secours, de santé, d’éducation, etc.

**122 – Atteintes aux biens**

Atteinte à la propriété et outils de travail, pillages, destruction de biens publics et privés (bâtiments administratifs, écoles, abris-bus, magasins…)

Violation des symboles nationaux (outrage au drapeau, à l’hymne national, atteintes dégradantes au prestige international de capitale (hygiène, conditions sanitaires, sécurité…)

**123- Sort réservé aux femmes**

- violences morales

- violences physiques

**13 – Atteintes aux valeurs et aux droits de la France**

**131 – Atteinte au patrimoine culturel, aux traditions et mode de vie français**

*RER, en grande majorité musulmans) à la Gare du Nord répartissent les voyageurs*

*D’un côté, dans certains wagons dédiés, les femmes et leurs éventuels accompagnants. De l’autre, les hommes.  
  
Pourquoi ? Parce qu’on nous apprend via divers tweets que depuis les débuts de la grève, on constate une multiplication des attouchements non consentis.  
  
L’ensauvagement de la société atteint des niveaux jamais imaginés en Douce France… Le genre de solution choisi par les autorités – séparer les hommes des femmes – non seulement ne correspond pas aux traditions de notre civilisation, mais en sus d’une certaine manière inscrit ces pratiques sauvages dans notre quotidien accepté. C’est proprement insupportable......Qu'attend notre pouvoir politique en place,dans le déni complet, pour au moins essayer d'évoquer ce problème majeur de basculement culturel dans les lieux décisionnels de la république....Salutations*

*[Tapez une citation prise dans le document, ou la synthèse d’un passage intéressant. Vous pouvez placer la zone de texte n’importe où dans le document et modifier sa mise en forme à l’aide de l’onglet Outils de dessin.]*



*PREMIER VOLET*

*1er Observatoire de la désagrégation de l'identité française.*

*11- Occupation illégitime de l'espace public.*

*12 Graves atteintes aux personnes et aux biens*

*13 – Atteintes aux valeurs et aux droits de la France*

**O.R.G.**

***Observatoire du Risque Génocidaire***

***Composé de trois volets avec dix items***

**1 - Désagrégation de l'identité française**

**11 – Occupation illégitime de l'espace public**.

**111 – Manifestations pro-migratoires non autorisées, soutenues par les lobbies, hostiles à la France et au peuple français**

Construction d’édifices cultuels non réglementaires, dévoyant la loi 1905 et/ou financés par des Etats ennemis de la France et des Français et soutien des institutions aux artistes ouvertement hostiles à la France

**112 – Entraves à la circulation**

Prières de rue, prêches coupables d’incitation à la haine, intimidation dans les immeubles, les quartiers, les transports, les services publics, harcèlement de rue, trafic illégaux, racket…

**12 – Graves atteintes aux personnes et aux biens**

**121 – Atteintes aux personnes**

Atteinte aux professionnels publics et libéraux de sécurité, de secours, de santé, d’éducation, etc.

**122 – Atteintes aux biens**

Atteinte à la propriété et outils de travail, pillages, destruction de biens publics et privés (bâtiments administratifs, écoles, abris-bus, magasins…)

Violation des symboles nationaux (outrage au drapeau, à l’hymne national, atteintes dégradantes au prestige international de capitale (hygiène, conditions sanitaires, sécurité…)

**123- Sort réservé aux femmes**

- violences morales

- violences physiques

**13 – Atteintes aux valeurs et aux droits de la France**

**131 – Atteinte au patrimoine culturel, aux traditions et mode de vie français**

[**#5**](https://www.org-coordination.fr/blog-observatoire/index.php?article5/atteinte-a-nos-valeurs-et-nos-droits#c0005-5)**vendredi 10 janvier 2020 - 21:06 - Trop c'est Trop ! a dit :**

*Objet : Une société en pleine évolution  
  
La secrétaire d'état a la Jeunesse Marcianu a été virée hier au cours d'un de ses déplacements professionnel dans le 93 par les supporter de l'équipe de foot ball local.....Exfiltrée en catasrophe par son service de sécurité sous quolibets et injures portant a la fois sur son sexe et ce qu'elle était censé représenter ...Interviewée par des journaleux....Elle a indique sans apparent état d'ame ni émotion,comme s'il s'agissait d'une fatalité anodine avec laquelle il fallait composer,qu'elle avait été mal reçue par des gens qui considéraient qu'elle n'était pas chez elle......pressée par l'interviewer...elle a fini par lacher du bout des lèvres que ces comportement'' n'étaient pas acceptables"(Info TF1)......  
Nous pouvons craindre qu'a ce régime,il se pourrait bien qu'un jour ce soit l'éxécutif lui mème qui subisse le mème sort.....*

*par les mémes personnes sans que le fait ne suscite la moindre émotion chez le citoyen français moyen....*

*[Tapez une citation prise dans le document, ou la synthèse d’un passage intéressant. Vous pouvez placer la zone de texte n’importe où dans le document et modifier sa mise en forme à l’aide de l’onglet Outils de dessin.]*



*PREMIER VOLET*

*1er Observatoire de la désagrégation de l'identité française.*

*11- Occupation illégitime de l'espace public.*

*12 Graves atteintes aux personnes et aux biens*

*13 – Atteintes aux valeurs et aux droits de la France*

**O.R.G.**

***Observatoire du Risque Génocidaire***

***Composé de trois volets avec dix items***

**1 - Désagrégation de l'identité française**

**11 – Occupation illégitime de l'espace public**.

**111 – Manifestations pro-migratoires non autorisées, soutenues par les lobbies, hostiles à la France et au peuple français**

Construction d’édifices cultuels non réglementaires, dévoyant la loi 1905 et/ou financés par des Etats ennemis de la France et des Français et soutien des institutions aux artistes ouvertement hostiles à la France

**112 – Entraves à la circulation**

Prières de rue, prêches coupables d’incitation à la haine, intimidation dans les immeubles, les quartiers, les transports, les services publics, harcèlement de rue, trafic illégaux, racket…

**12 – Graves atteintes aux personnes et aux biens**

**121 – Atteintes aux personnes**

Atteinte aux professionnels publics et libéraux de sécurité, de secours, de santé, d’éducation, etc.

**122 – Atteintes aux biens**

Atteinte à la propriété et outils de travail, pillages, destruction de biens publics et privés (bâtiments administratifs, écoles, abris-bus, magasins…)

Violation des symboles nationaux (outrage au drapeau, à l’hymne national, atteintes dégradantes au prestige international de capitale (hygiène, conditions sanitaires, sécurité…)

**123- Sort réservé aux femmes**

- violences morales

- violences physiques

**13 – Atteintes aux valeurs et aux droits de la France**

**131 – Atteinte au patrimoine culturel, aux traditions et mode de vie français**

*[Tapez une citation prise dans le document, ou la synthèse d’un passage intéressant. Vous pouvez placer la zone de texte n’importe où dans le document et modifier sa mise en forme à l’aide de l’onglet Outils de dessin.]*

*la France aura basculé sans qu'a aucun moment ses citoyens aient trouvé quoi que soit d'anormal ...  
Salutations*

***#6 vendredi 10 janvier 2020 - 21:09 - Anne Vareyne a dit :***

*Vos témoignages apportent exactement ce que nous attendons dans l'ORG: la vérité*

*Merci.*

***#7 vendredi 17 janvier 2020 - 13:10 - Christian Piquemal a dit :***

*Maires de France allez -vous tolérer un tel déni de démocratie et du Peuple Français?Vous êtes les gardiens de la démocratie réelle dans vos communes!Vous n'avez pas le droit de laisser bâillonner le vote d'une partie du Peuple!Agissez!*

*@l\_amf*

*#CoupdePIQ*

[*https://t.co/XacAiVBxGC*](https://t.co/XacAiVBxGC)

*Oui, il y a vraiment un grave problème en France et nos médias n arrangent rien .*

[**#8**](https://www.org-coordination.fr/blog-observatoire/index.php?article5/atteinte-a-nos-valeurs-et-nos-droits#c0005-8)**vendredi 17 janvier 2020 - 19:59 - TAILLEZ François a dit :**

*Aujourd'hui , un homme comme Monsieur Renaud Camus qui*



*PREMIER VOLET*

*1er Observatoire de la désagrégation de l'identité française.*

*11- Occupation illégitime de l'espace public.*

*12 Graves atteintes aux personnes et aux biens*

*13 – Atteintes aux valeurs et aux droits de la France*

**O.R.G.**

***Observatoire du Risque Génocidaire***

***Composé de trois volets avec dix items***

**1 - Désagrégation de l'identité française**

**11 – Occupation illégitime de l'espace public**.

**111 – Manifestations pro-migratoires non autorisées, soutenues par les lobbies, hostiles à la France et au peuple français**

Construction d’édifices cultuels non réglementaires, dévoyant la loi 1905 et/ou financés par des Etats ennemis de la France et des Français et soutien des institutions aux artistes ouvertement hostiles à la France

**112 – Entraves à la circulation**

Prières de rue, prêches coupables d’incitation à la haine, intimidation dans les immeubles, les quartiers, les transports, les services publics, harcèlement de rue, trafic illégaux, racket…

**12 – Graves atteintes aux personnes et aux biens**

**121 – Atteintes aux personnes**

Atteinte aux professionnels publics et libéraux de sécurité, de secours, de santé, d’éducation, etc.

**122 – Atteintes aux biens**

Atteinte à la propriété et outils de travail, pillages, destruction de biens publics et privés (bâtiments administratifs, écoles, abris-bus, magasins…)

Violation des symboles nationaux (outrage au drapeau, à l’hymne national, atteintes dégradantes au prestige international de capitale (hygiène, conditions sanitaires, sécurité…)

**123- Sort réservé aux femmes**

- violences morales

- violences physiques

**13 – Atteintes aux valeurs et aux droits de la France**

**131 – Atteinte au patrimoine culturel, aux traditions et mode de vie français**

*dénonce la dérive migratoire est condamné, et l' on libère des islamistes qui demain égorgeront les nôtres*

*La gouvernance envoie nos soldats qui pourraient nous défendre en Afrique et font revenir ces même islamistes qui demain attaqueront nos femmes nos enfants.  
Oui, il y a vraiment un grave problème en France et nos médias n arrangent rien .*

[**#9**](https://www.org-coordination.fr/blog-observatoire/index.php?article5/atteinte-a-nos-valeurs-et-nos-droits#c0005-9)**samedi 18 janvier 2020 - 09:36 - Stephane Vidal a dit :**

*Allez un pas de plus vers la dictature!  
Pour ma part je vais me rendre en mairie.  
Inadmissible!*

[**#10**](https://www.org-coordination.fr/blog-observatoire/index.php?article5/atteinte-a-nos-valeurs-et-nos-droits#c0005-10)**vendredi 24 janvier 2020 - 07:02 - Juilly a dit :**

*J'ai été enseignant au College de Juilly,fondé en 1638 par Louis XIII ,relatant au cours de notre Histoire la venue de Sainte Geneviève ( de cette époque date la source aux vertus miraculeuses au centre du collège) et de Sainte Jeanne d'Arc .Ce collège prestigieux a eu pour élève Montesquieu et tant d'autres grands noms de notre Histoire.*

*[Tapez une citation prise dans le document, ou la synthèse d’un passage intéressant. Vous pouvez placer la zone de texte n’importe où dans le document et modifier sa mise en forme à l’aide de l’onglet Outils de dessin.]*



*PREMIER VOLET*

*1er Observatoire de la désagrégation de l'identité française.*

*11- Occupation illégitime de l'espace public.*

*12 Graves atteintes aux personnes et aux biens*

*13 – Atteintes aux valeurs et aux droits de la France*

**O.R.G.**

***Observatoire du Risque Génocidaire***

***Composé de trois volets avec dix items***

**1 - Désagrégation de l'identité française**

**11 – Occupation illégitime de l'espace public**.

**111 – Manifestations pro-migratoires non autorisées, soutenues par les lobbies, hostiles à la France et au peuple français**

Construction d’édifices cultuels non réglementaires, dévoyant la loi 1905 et/ou financés par des Etats ennemis de la France et des Français et soutien des institutions aux artistes ouvertement hostiles à la France

**112 – Entraves à la circulation**

Prières de rue, prêches coupables d’incitation à la haine, intimidation dans les immeubles, les quartiers, les transports, les services publics, harcèlement de rue, trafic illégaux, racket…

**12 – Graves atteintes aux personnes et aux biens**

**121 – Atteintes aux personnes**

Atteinte aux professionnels publics et libéraux de sécurité, de secours, de santé, d’éducation, etc.

**122 – Atteintes aux biens**

Atteinte à la propriété et outils de travail, pillages, destruction de biens publics et privés (bâtiments administratifs, écoles, abris-bus, magasins…)

Violation des symboles nationaux (outrage au drapeau, à l’hymne national, atteintes dégradantes au prestige international de capitale (hygiène, conditions sanitaires, sécurité…)

**123- Sort réservé aux femmes**

- violences morales

- violences physiques

**13 – Atteintes aux valeurs et aux droits de la France**

**131 – Atteinte au patrimoine culturel, aux traditions et mode de vie français**

*Le collège a connu beaucoup d'épreuves au cours de ces 4 siècles, a été même un hôpital de guerre en 1914-1918.Cet établissement était appelé collège royal,son blason possédait celui de la France .Désormais il tombe en ruine,la grande bibliothèque a été saccagée, la chapelle abandonnée aux pigeons,la salle des bustes totalement vidée,Le Cours Botain compte racheter une partie des bâtiments pour étendre ses salles de classes mais le site lui-même ( 5 hectares) sera laissé pour l'instant à l'abandon.Les anciens élèves ont essayé de le racheter.En vain...  
Les Oratoriens ont laissé ce collège sombrer.Financement ou non ,comment ont-ils pu laisser la bibliothèque, la Salle des Bustes et la Chapelle! ainsi exposées?  
Il paraît que le Collège va être classé monument historique.Ce qui est certain c'est que le système a laissé mourir le plus vieux collège de France qui incarnait le prestige et aussi l'intervention du divin dans la conduite de la France...Jeanne d Arc n'est pas enseignée aux Élèves...ni Saint Louis ...ni Clovis  
.Cette falsification de notre Histoire en nous ôtant notre grandeur est un acte génocidaire .*

*[Tapez une citation prise dans le document, ou la synthèse d’un passage intéressant. Vous pouvez placer la zone de texte n’importe où dans le document et modifier sa mise en forme à l’aide de l’onglet Outils de dessin.]*



*PREMIER VOLET*

*1er Observatoire de la désagrégation de l'identité française.*

*11- Occupation illégitime de l'espace public.*

*12 Graves atteintes aux personnes et aux biens*

*13 – Atteintes aux valeurs et aux droits de la France*

**O.R.G.**

***Observatoire du Risque Génocidaire***

***Composé de trois volets avec dix items***

**1 - Désagrégation de l'identité française**

**11 – Occupation illégitime de l'espace public**.

**111 – Manifestations pro-migratoires non autorisées, soutenues par les lobbies, hostiles à la France et au peuple français**

Construction d’édifices cultuels non réglementaires, dévoyant la loi 1905 et/ou financés par des Etats ennemis de la France et des Français et soutien des institutions aux artistes ouvertement hostiles à la France

**112 – Entraves à la circulation**

Prières de rue, prêches coupables d’incitation à la haine, intimidation dans les immeubles, les quartiers, les transports, les services publics, harcèlement de rue, trafic illégaux, racket…

**12 – Graves atteintes aux personnes et aux biens**

**121 – Atteintes aux personnes**

Atteinte aux professionnels publics et libéraux de sécurité, de secours, de santé, d’éducation, etc.

**122 – Atteintes aux biens**

Atteinte à la propriété et outils de travail, pillages, destruction de biens publics et privés (bâtiments administratifs, écoles, abris-bus, magasins…)

Violation des symboles nationaux (outrage au drapeau, à l’hymne national, atteintes dégradantes au prestige international de capitale (hygiène, conditions sanitaires, sécurité…)

**123- Sort réservé aux femmes**

- violences morales

- violences physiques

**13 – Atteintes aux valeurs et aux droits de la France**

**131 – Atteinte au patrimoine culturel, aux traditions et mode de vie français**

*[Tapez une citation prise dans le document, ou la synthèse d’un passage intéressant. Vous pouvez placer la zone de texte n’importe où dans le document et modifier sa mise en forme à l’aide de l’onglet Outils de dessin.]*

[**#11**](https://www.org-coordination.fr/blog-observatoire/index.php?article5/atteinte-a-nos-valeurs-et-nos-droits#c0005-11)**mercredi 29 janvier 2020 - 19:28 - Marianne a dit :**

*A Garges-lès-Gonesse, l'élection se joue autour de la figure du fondateur du controversé CCIF, Samy Debah. Le député François Pupponi sonne l’alarme : "J’ai peur que Garges ne devienne la première ville islamiste de France." Reportage sur place. ⤵* [*https://t.co/A5Zkx5420A*](https://t.co/A5Zkx5420A)

[**#12**](https://www.org-coordination.fr/blog-observatoire/index.php?article5/atteinte-a-nos-valeurs-et-nos-droits#c0005-12)**mercredi 29 janvier 2020 - 19:40 - Observatoire du Risque Génocid a dit :**

*Et l'#antichristianisme on en est où de l'atteinte à la liberté de conscience ??? A la poubelle la liberté de conscience tribaliste et clientéliste. Il est grand temps que l'#islamophilie institutionnelle soit condamnée et réprimée.  
  
Message de Jean Messiha  
« L’insulte à la religion est une atteinte à la liberté de conscience », #Belloubet.  
La garde des Sots applique une disposition du droit anglo-saxon inexistante en France.Elle reconnaît tacitement la responsabilité de #Charlie dans ce qui lui est arrivé.  
Elle devrait avoir honte* [*https://t.co/syoTUcm3EZ*](https://t.co/syoTUcm3EZ)



*PREMIER VOLET*

*1er Observatoire de la désagrégation de l'identité française.*

*11- Occupation illégitime de l'espace public.*

*12 Graves atteintes aux personnes et aux biens*

*13 – Atteintes aux valeurs et aux droits de la France*

**O.R.G.**

***Observatoire du Risque Génocidaire***

***Composé de trois volets avec dix items***

**1 - Désagrégation de l'identité française**

**11 – Occupation illégitime de l'espace public**.

**111 – Manifestations pro-migratoires non autorisées, soutenues par les lobbies, hostiles à la France et au peuple français**

Construction d’édifices cultuels non réglementaires, dévoyant la loi 1905 et/ou financés par des Etats ennemis de la France et des Français et soutien des institutions aux artistes ouvertement hostiles à la France

**112 – Entraves à la circulation**

Prières de rue, prêches coupables d’incitation à la haine, intimidation dans les immeubles, les quartiers, les transports, les services publics, harcèlement de rue, trafic illégaux, racket…

**12 – Graves atteintes aux personnes et aux biens**

**121 – Atteintes aux personnes**

Atteinte aux professionnels publics et libéraux de sécurité, de secours, de santé, d’éducation, etc.

**122 – Atteintes aux biens**

Atteinte à la propriété et outils de travail, pillages, destruction de biens publics et privés (bâtiments administratifs, écoles, abris-bus, magasins…)

Violation des symboles nationaux (outrage au drapeau, à l’hymne national, atteintes dégradantes au prestige international de capitale (hygiène, conditions sanitaires, sécurité…)

**123- Sort réservé aux femmes**

- violences morales

- violences physiques

**13 – Atteintes aux valeurs et aux droits de la France**

**131 – Atteinte au patrimoine culturel, aux traditions et mode de vie français**

[**#13**](https://www.org-coordination.fr/blog-observatoire/index.php?article5/atteinte-a-nos-valeurs-et-nos-droits#c0005-13)**02 février 2020 - 08:48 - Stephane Ravier a dit :**

*À #Marseille, des immigrés clandestins viennent perturber une célébration traditionnelle chrétienne, en l'occurrence la bénédiction des navettes.  
On nous demande de les accueillir, alors qu'ils ne respectent même pas nos fêtes religieuses?  
Pour moi, c'est NON !*

[**#14**](https://www.org-coordination.fr/blog-observatoire/index.php?article5/atteinte-a-nos-valeurs-et-nos-droits#c0005-14)**02 février 2020 - 09:07 - Jean Marc Alric a dit :**

*Depuis 420 après JC l’église est un sanctuaire inviolable pour qui y cherche asile 🤔En 2020 ce n’est plus le cas les #GiletsJaunes y sont poursuivis par la #Police de #Castaner 😡*

[**#15**](https://www.org-coordination.fr/blog-observatoire/index.php?article5/atteinte-a-nos-valeurs-et-nos-droits#c0005-15)**jeudi 05 mars 2020 - 11:28 - Anne Vareyne a dit :**

[*http://www.leparisien.fr/elections/municipales/municipales-10-listes-dites-communautaires-recensees-par-les-prefets-03-03-2020-8271417.php?utm\_campaign=mail\_partage&utm\_medium=social*](http://www.leparisien.fr/elections/municipales/municipales-10-listes-dites-communautaires-recensees-par-les-prefets-03-03-2020-8271417.php?utm_campaign=mail_partage&utm_medium=social)

*[Tapez une citation prise dans le document, ou la synthèse d’un passage intéressant. Vous pouvez placer la zone de texte n’importe où dans le document et modifier sa mise en forme à l’aide de l’onglet Outils de dessin.]*



*PREMIER VOLET*

*1er Observatoire de la désagrégation de l'identité française.*

*11- Occupation illégitime de l'espace public.*

*12 Graves atteintes aux personnes et aux biens*

*13 – Atteintes aux valeurs et aux droits de la France*

**O.R.G.**

***Observatoire du Risque Génocidaire***

***Composé de trois volets avec dix items***

**1 - Désagrégation de l'identité française**

**11 – Occupation illégitime de l'espace public**.

**111 – Manifestations pro-migratoires non autorisées, soutenues par les lobbies, hostiles à la France et au peuple français**

Construction d’édifices cultuels non réglementaires, dévoyant la loi 1905 et/ou financés par des Etats ennemis de la France et des Français et soutien des institutions aux artistes ouvertement hostiles à la France

**112 – Entraves à la circulation**

Prières de rue, prêches coupables d’incitation à la haine, intimidation dans les immeubles, les quartiers, les transports, les services publics, harcèlement de rue, trafic illégaux, racket…

**12 – Graves atteintes aux personnes et aux biens**

**121 – Atteintes aux personnes**

Atteinte aux professionnels publics et libéraux de sécurité, de secours, de santé, d’éducation, etc.

**122 – Atteintes aux biens**

Atteinte à la propriété et outils de travail, pillages, destruction de biens publics et privés (bâtiments administratifs, écoles, abris-bus, magasins…)

Violation des symboles nationaux (outrage au drapeau, à l’hymne national, atteintes dégradantes au prestige international de capitale (hygiène, conditions sanitaires, sécurité…)

**123- Sort réservé aux femmes**

- violences morales

- violences physiques

**13 – Atteintes aux valeurs et aux droits de la France**

**131 – Atteinte au patrimoine culturel, aux traditions et mode de vie français**

*[Tapez une citation prise dans le document, ou la synthèse d’un passage intéressant. Vous pouvez placer la zone de texte n’importe où dans le document et modifier sa mise en forme à l’aide de l’onglet Outils de dessin.]*



*PREMIER VOLET*

*1er Observatoire de la désagrégation de l'identité française.*

*11- Occupation illégitime de l'espace public.*

*12 Graves atteintes aux personnes et aux biens*

*13 – Atteintes aux valeurs et aux droits de la France*

**O.R.G.**

***Observatoire du Risque Génocidaire***

***Composé de trois volets avec dix items***

**1 - Désagrégation de l'identité française**

**11 – Occupation illégitime de l'espace public**.

**111 – Manifestations pro-migratoires non autorisées, soutenues par les lobbies, hostiles à la France et au peuple français**

Construction d’édifices cultuels non réglementaires, dévoyant la loi 1905 et/ou financés par des Etats ennemis de la France et des Français et soutien des institutions aux artistes ouvertement hostiles à la France

**112 – Entraves à la circulation**

Prières de rue, prêches coupables d’incitation à la haine, intimidation dans les immeubles, les quartiers, les transports, les services publics, harcèlement de rue, trafic illégaux, racket…

**12 – Graves atteintes aux personnes et aux biens**

**121 – Atteintes aux personnes**

Atteinte aux professionnels publics et libéraux de sécurité, de secours, de santé, d’éducation, etc.

**122 – Atteintes aux biens**

Atteinte à la propriété et outils de travail, pillages, destruction de biens publics et privés (bâtiments administratifs, écoles, abris-bus, magasins…)

Violation des symboles nationaux (outrage au drapeau, à l’hymne national, atteintes dégradantes au prestige international de capitale (hygiène, conditions sanitaires, sécurité…)

**123- Sort réservé aux femmes**

- violences morales

- violences physiques

**13 – Atteintes aux valeurs et aux droits de la France**

**131 – Atteinte au patrimoine culturel, aux traditions et mode de vie français**

[#8](https://www.org-coordination.fr/blog-observatoire/index.php?article4/graves-atteintes-aux-personnes-et-aux-biens#c0004-8)  lundi 17 février 2020 - 14:51 - chardon a dit :

*Toulouse : une médiatrice de la mairie agressée sexuellement par des Algériens sans abri et sans papiers  
Une médiatrice de la mairie de Toulouse qui accompagnait un groupe de sans-abri atteints de la gale dans une laverie a été agressée sexuellement par l’un d’eux vendredi. Ces Algériens sont hébergés au Parc des Expositions depuis l’incendie de leur squat.*

[#9](https://www.org-coordination.fr/blog-observatoire/index.php?article4/graves-atteintes-aux-personnes-et-aux-biens#c0004-9)  lundi 17 février 2020 - 14:53 - chardon a dit :

*Avec 12.000 cambriolages en 2019, Paris reste la capitale du vol par effraction  
Au milieu des indicateurs qui virent au rouge, les cambriolages passent, eux, carrément à la couleur noire et arrivent en tête de tableau. Paris arrive largement en tête avec plus de 12.000 cambriolages. La Seine-Saint-Denis, avec plus de 7.000, arrive en seconde position suivit par les autres départements qui tournent autour de 5.000 faits.*

*[Tapez une citation prise dans le document, ou la synthèse d’un passage intéressant. Vous pouvez placer la zone de texte n’importe où dans le document et modifier sa mise en forme à l’aide de l’onglet Outils de dessin.]*

*[Tapez une citation prise dans le document, ou la synthèse d’un passage intéressant. Vous pouvez placer la zone de texte n’importe où dans le document et modifier sa mise en forme à l’aide de l’onglet Outils de dessin.]*

**

***Livre blanc de l’Observatoire Génocidaire édité le 25 mars 2020***